

Léz. Infos

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

Juin 2022 - n° 60



Votre Conseil Municipal engage des projets structurants pour notre village.

Depuis le début de l'année 2022, d'importantes délibérations très largement approuvées par les élus nous permettent de préparer le développement maîtrisé et d'engager les équipements structurés indispensables pour l'Avenir de notre commune.

En même temps, nous agissons pour améliorer le quotidien de toutes les générations de Lézignanais.

Divers projets se concrétisent régulièrement : pour nos écoliers, nos jeunes, nos aînés, pour la solidarité et pour le secteur associatif.

Nous aménageons les espaces et les équipements communaux pour votre Sécurité et le Bien-Vivre dans vos quartiers et en cœur de village.

De nouvelles propositions voient le jour visant au développement d'activités culturelles. En ce mois de mai 2022, nous avons mis à l'honneur 2 femmes pour leurs qualités personnelles et leurs engagements remarquables dans la vie de notre village.

• Madame Marie-Thérèse BARBÉ qui le 3 mai 1953 fut la première femme élue au conseil municipal, son nom désignera la rue traversant le lotissement Docteur Jany.

• Madame Mathilde Maffre fidèle trésorière émérite du club des séniors Bel Âge Lézignonais a été reconnue citoyenne d'honneur de la commune, et le 15 mai elle a reçu la médaille de la ville.

Monsieur Emmanuel Macron est réélu Président de la République et dans quelques jours les électeurs devront choisir leurs députés.

Ces scrutins sont essentiels car déterminants pour l'Avenir de notre Pays et de tous ses concitoyens. Votre choix par votre vote influencera les politiques publiques qui seront portées par la majorité parlementaire qui en sera issue. Votre participation est un devoir.

Les fortes chaleurs ont débuté, l'été prend de l'avance. Le 21 juin avec la Fête de la musique sur la place du Jeu de Ballon, la saison estivale 2022 débutera. À tous, je vous souhaite un bel été...

Rémi BOUYALA

Maire de Lézignan la Cèbe
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Hérault Méditerranée.



Léz. Infos

Juin 2022 N° 60

DATES À RETENIR

sous réserve de l'évolution des contraintes sanitaires :

12 & 19 juin : Élections législatives

21 juin : Fête de la Musique

25 juin : Foire à l'Oignon

27 juin : Conseil Municipal

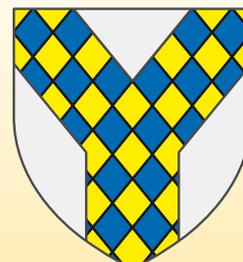
2 juillet : Fête de l'école

13 juillet : Repas Républicain

13 au 15 août : Fête locale

10 septembre : Fête des Associations
& journée d'activités

17 septembre : Journée du Patrimoine



Lézignan la Cèbe • Tél. : 04 67 98 13 68
www.lezignanlacebe.fr

Le 17 mai 2022 à 18h30, les élus du conseil municipal se sont retrouvés pour la 3^e séance de 2022.

L'ordre du jour leur a permis de traiter des questions portant sur :

➔ **Institutions et vie politique, Exercice des mandats locaux, indemnités des élus :**

adoptée à l'unanimité, cette question a acté la suppression d'un poste de conseiller délégué, à la demande de ce dernier (empêché par son nouveau contexte professionnel), et la revalorisation de l'indemnité de l'adjoint qui reprend les missions.

➔ **Finances :** ce sont 4 points qui ont été adoptés :

- Passage anticipé à la M57 : les élus ont validé le passage anticipé à cette nouvelle nomenclature comptable qui entrera donc en vigueur, pour les budgets de la commune et du CCAS, dès le 1^{er} janvier 2023, sans attendre la date obligatoire du 1^{er} janvier 2024.
- Décision Modificative n° 1 : cette décision modificative du budget, unanimement adoptée par les élus, n'a pour objectif que de permettre la régularisation d'écritures, sans impact sur le budget.
- Souscription d'un emprunt d'un montant de 950 000 € : ce vote unanime permettra de bénéficier du contexte actuel de taux d'emprunt encore favorable pour assurer le financement éventuel des investissements et dépenses d'équipement validés en Conseil Municipal du 22 mars 2022, en contractualisant les conditions de tirage de l'emprunt sur une période jusqu'à 18 à 24 mois.
- Subventions aux associations : les Conseillers Municipaux également présidents d'associations ne prenant pas part à ce vote, c'est à la majorité que les élus ont octroyé les subventions aux associations, selon le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS	2022 (en €)
LES AMIS DE L'ÉCOLE	1 000
LES AMIS D'ALONZO	250
CRÉATION D'ARTS PLASTIQUES	400
LES CHASSEURS RÉUNIS	500
BEL ÂGE LÉZIGNANAIS	1 000
ENTENTE SPORTIVE CŒUR HÉRAULT	2 300
FNACA	350
FOYER RURAL	700
GYM À LÈZE	550
LIGUE CONTRE LE CANCER	350
PÉTANQUE	1 300
LES PRODUCTEURS DE L'OIGNON	2 350
SOCIÉTÉ D'ANIMATION LÉZIGNANNAISE	600
LES RESTOS DU CŒUR	1 500
UNAPEI (ASSOCIATION CENTRE HÉRAULT - PÉZENAS)	350
LA CÈBE TOTÉMIQUE	900
TOTAL	14 400

➔ **Ressources Humaines :** Dans ce domaine aussi, le vote a été unanime pour la Création d'un poste de Gardien-Brigadier de police municipale à temps complet et la Création d'un Comité Social Territorial commun à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, les communes de Florensac et Lézignan-la-Cèbe.

➔ **Voies Communales :** La dénomination de voies de la commune et l'Acquisition d'une parcelle dans le secteur des Rouyres n'ont pas appelé d'observation de la part des Conseillers Municipaux qui ont voté à l'unanimité les propositions du premier adjoint, rapporteur de ces points.

➔ **Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée :** Avec la même unanimité et sans question ou observation, l'Adhésion au groupement de commande avec la CAHM pour la Fourniture de Matériel Informatique et Bureautique a clôturé cette séance.

Rendez-vous est donné aux élus pour une prochaine séance prévue pour se tenir le 27 juin 2022.

Travaux :

Sur l'esplanade, des travaux de mise aux normes des coffrets d'alimentations électrique utiles lors de manifestations et festivités ont été réalisés. La partie génie civil en régie municipale par nos agents les fournitures et raccordements par l'entreprise SANCHIS actuel prestataire de nos réseaux communaux. **Coût total 2 100 €**

Printemps rime avec débroussaillage. Ces opérations d'entretien des chemins communaux réalisées par nos agents sont indispensables.

Poursuite de nos investissements pour économiser l'énergie électrique. Remplacement des luminaires du chemin du petit pont. **Coût total 4 440 €**

Salle polyvalente, améliorations des équipements médias. **Coût total 7 740 €**



Fabrice MAURRAS
Urbanisme et Travaux



Coffrets Électriques



Fauchage



Lanternes Chemin du Petit Pont



Sono & Rétro Salle Polyvalente

ZAC La Pinède :

Les travaux de la 1^{re} tranche de la phase 1 de ce nouveau quartier sont achevés, excepté la connexion du réseau fibre au réseau principal. La municipalité suit cette situation pour obtenir une action du concessionnaire XP-Fibre. Les premiers habitants ont investi leur logement tandis que d'autres poursuivent leur construction. Ils seront bientôt rejoints par les acquéreurs des parcelles de la tranche 2 de cette opération d'aménagement.

En effet, l'ordonnance d'expropriation du 4 janvier 2021 ayant été confirmée par jugement du 15 décembre 2021, les travaux d'aménagement de la ZAC ont repris.



L'eau c'est l'Agglo :

À partir de septembre et pour une durée de 4 mois, d'importants travaux de modernisation et de mise aux normes des installations de captage de l'eau potable de la station de bédillières sont programmés par le service des eaux de l'intercommunalité. Cela comprend :

➔ Travaux sur les forages :

- Remplacement des pompes immergées.
- Démolition des bâtiments actuels vétustes et réfection à neuf pour mises aux normes.
- Reprises de la partie "tuyauterie" + canalisations jusqu'à la station de traitement.

➔ Suivi des débits pompés + suivi de la qualité des eaux :

- Télésurveillance et renvoi sur le superviseur général de la régie des données (débits, niveaux de la nappe, qualité des eaux, efficacité du traitement).

➔ Travaux sur les anciens ouvrages, (qui ne sont plus en service) :

- Comblement et mise en sécurité du vieux puits communal.
- Remblais de l'ancien réservoir enterré.
- Démolition d'un ancien local technique.

➔ Sécurisation du site de captage :

- Mise en place d'une clôture sur l'ensemble du périmètre.
- Remplacement du portail d'accès.
- Mise en place de capteurs anti-intrusion avec alarme.
- Renouvellement des portes d'accès aux locaux techniques (dont station de traitement)

➔ Réfection des crépis sur le mur d'enceinte et sur station de traitement.

La planification des travaux vise l'objectif de limiter les possibles courtes périodes de coupure de la distribution de l'eau. **Coût de ces investissements 300 000 €**

Par mesure de simplification et d'optimisation de la gestion du service, l'agglomération modifie le mode de facturation.

En 2022, une seule facture annuelle sera émise. Elle comprendra les frais d'abonnements et de consommations. **Il est souhaitable de privilégier le paiement mensualisé.**

Nous déplorons le comportement de quelques irresponsables qui récemment et à plusieurs reprises ont pénétré par effraction sur la station de bédillières et ont vandalisé des équipements. Les services de gendarmerie ont effectué les constatations et ils mènent l'enquête.

Commission Sécurité Cadre de Vie

Changement au sein de notre police pluri communale :

Ce sont des raisons familiales qui mènent l'agent Vianney PIERROU dans le sud-ouest. Il quitte donc notre commune dès la fin juin.

Nous le remercions pour le travail effectué et lui souhaitons bonne réussite dans son nouveau challenge.

Dave FAVAS, Brigadier de Police à Châteauroux depuis une dizaine d'années prendra ses fonctions dans notre commune le 23 juin 2022.

Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'il mettra à profit ses années d'expérience au service des Lézignanais et du développement de notre police pluri communale.



Dave FAVAS
Brigadier de Police



Nicolas BRIL
Cadre de Vie et Sécurité

Premier point de situation sur l'extinction de l'éclairage public :

Le 15 avril 2022 a débuté l'expérimentation d'extinction nocturne partielle de l'éclairage public. De minuit à 5h du matin, la faune nocturne retrouve sa sérénité et son rythme biologique.

D'un point de vue sécurité quelques craintes avaient été exprimées mais après plus d'un mois de mise en œuvre, nous ne

constatons pas de recrudescence d'incivilités ou de délinquance en relation avec cette situation nouvelle. Nous restons vigilants et attentifs à l'écoute des habitants.

Information Sécurité, Circulation et stationnement pendant les festivités :

L'éclairage public nocturne restera allumé toute la nuit lors de toutes les soirées de festivités organisées dans la commune.

À l'occasion de la Fête de la Musique, l'accès à la place du jeu de ballon sera impossible le 21 juin prochain à partir de 16h et jusqu'à 4h le 22 juin 2022.

Commission Vivre Ensemble

Repas des Aînés :

Le jeudi 5 mai, après 2 ans de « disette », la municipalité a pu renouer avec la tradition et organiser le repas et l'après-midi dédiée aux aînés de la commune.

Tandis que 34 personnes étaient livrées à domicile par les élus, 128 personnes ont profité du repas en salle concocté par le traiteur La Felouque qui, comme à son habitude, a régalé les papilles.

L'ambiance festive du superbe spectacle de la talentueuse revue Diam's a fait rêver par ses plumes et ses paillettes, nos danseurs locaux ont retrouvé la piste.

Au nom du conseil municipal, Monsieur le Maire a mis à l'honneur Mme Mathilde MAFFRE et M. Bernard BALS, reconnaissant et saluant ainsi leur implication dans la vie du village avec un bouquet de fleurs et leur a décerné la médaille de la ville.

Nous remercions d'avoir honoré nos aînés de leur présence M. Christophe MORGO, conseiller départemental, et M. Roger FAGES, président du SIVOM Cias du Pays de Pézenas.



Léa FRANCO
Vivre Ensemble



Vie patriotique :

Dimanche 8 mai, les élus du Conseil Municipal des enfants, du Conseil Municipal et les représentants de la FNACA, précédés des porte-drapeaux, ont défilé jusqu'au Monument aux Morts pour commémorer la Victoire du 8 mai 1945.

Après le discours de Monsieur le Maire, c'est avec émotion que Monsieur Joseph BERMEJO a clôturé son allocution avec la remise de la médaille du 60^e Anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie à Monsieur Rémi BOUYALA.

La chorale Léz'Enchantés a ensuite entonné le Chant des Partisans, accompagnée au tambour par le jeune Lézignanais Léo MALAFOSSE.

Après la Marseillaise, le verre de l'amitié a été partagé.



Léz. Jeunes

Stage "URB'ART"
Vacances
de Printemps



Damien FOURESTIER
Enfance et Jeunesse



Les enfants et ados de Lézignan-la-Cèbe ont pu mettre à contribution leur talent d'artistes lors de ce stage organisé par l'ALSH et la commission ADOS. Au total, ce sont plus d'une quarantaine de personnes qui se sont exercées au graff avec l'artiste presque local JERC ainsi qu'au hip hop et double dutch avec DRISS et sa troupe de Dimension 34 (Ecole d'arts vivants). Heureux résultats pour nos jeunes stagiaires. Cela leur a permis d'égayer un peu plus notre belle école « la Salsepareille » mais aussi de découvrir des talents locaux puisque 2 jeunes Lézignanais, Emma et Léo, sont venus prêter main forte à l'équipe d'animation, merci à eux encore une fois. Un superbe spectacle et une visite guidée aux parents ont clôturé une belle semaine de découverte-partage et d'apprentissage.

Merci à tous les acteurs pour leur dynamisme et l'énergie transmise lors de cet événement.



Soirée "BLACK AND WHITE" de la commission ADOS

La commission ADOS avait décidé d'organiser une soirée festive ouverte aux enfants de 12 à 15 ans à la salle des Baumes le 21 mai dernier. Une belle initiative qui a demandé une longue préparation en amont : choix du thème, des animations, de la musique... Le « dress code » choisi était le Noir et Blanc, un atelier photo souvenir était même présent ainsi qu'un Candy bar. Tout ce beau monde a ainsi pu profiter d'une belle soirée dans une bonne ambiance afin de continuer à établir des liens intergénérationnels importants pour l'avenir. Merci aux nombreuses personnes (élus, service périscolaire...) qui ont rendu cette manifestation possible.



Bienvenue aux « Jardins familiaux des "BARTHES-BASSES" » :

Lors de l'assemblée générale constitutive du 25 avril 2022, une nouvelle association Lézignanaise est née. Ont été élus : M. Michel DELMAS Président, Mme Sophie DASSE Secrétaire, M. Thomas JEANNOT trésorier. La municipalité remercie tous les membres de cette association pour leurs engagements.

L'association des « Jardins Familiaux des BARTHES-BASSES » est l'interlocuteur de la municipalité pour la création de ce nouvel espace dédié aux jardiniers amateurs.

Par convention avec la commune, elle assumera l'organisation et le fonctionnement des installations qui seront mises à disposition avant la fin de l'année 2022.

Les travaux de terrassement et d'aménagement seront en grande partie réalisés par les services municipaux. Le coût prévisionnel est de 26 650 €. Quelques parcelles sont encore disponibles. Pour toute information, accueil-general@lezignanlacebe.fr (les demandes seront transmises au bureau de l'association).

FNACA :

Notre Comité FNACA a procédé à la remise de la Croix du Combattant, (lors de la cérémonie du 60ème anniversaire de la signature de la Paix en ALGERIE le 19 Mars dernier) à quelques camarades. En présence de M. Rémi BOUYALA, Maire de la commune, six anciens appelés, ont reçu, des mains du Président FNACA, Joseph BERMEJO, la Médaille du combattant, au nom du Ministre de la défense.



Agréable cérémonie, chargée en émotion. La cérémonie commémorative du 8 Mai 1945, a été marquée par la remise de la Médaille du 60^e anniversaire de la Paix en ALGERIE, à M. Rémi BOUYALA, Maire du village, qui ne s'attendait pas à recevoir ce symbole de Paix, qui souligne, si besoin était, ses diverses positions positives "concernant la Paix".

Le Président du Comité FNACA et tous ses membres se réjouissent de cette initiative, sachant que la période difficile que nous vivons nous fait prendre conscience de la fragilité du monde que nous vivons.

Les Amis d'Alonzo

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui sont venus jouer au loto le dimanche 8 mai pour les Amis d'Alonzo ! Merci infiniment aux généreux donateurs, commerçants et enseignes qui ont fait de ce loto une belle réussite ! Grâce à vous Alonzo bénéficiera d'un stage intensif de Brucker Biofeedback à Gigean avec une ergothérapeute formée à cette méthode ! Un grand merci à tous les bénévoles qui nous ont aidés pour ce loto !

Merci infiniment !

Passez un bel été, nous nous retrouvons lors du forum des associations !



Entente Sportive Coeur Hérault foot (ESC34) :

La saison se termine à l'ESC34, notre club de foot intercommunal (Péret, Fontès, Cabrières, Lézignan la Cèbe, Nizas, Adissan, Caux) avec les différents plateaux et championnats dans lesquelles évoluent les équipes du foot animation (U6 à U11), de jeunes U13 et U15 et seniors (masculin, féminin et vétéran) toutes les semaines, sur deux sites, le stade Battesti de Fontès et le stade municipal de Caux.

Afin de structurer sa partie sportive, l'ES Coeur Hérault a recruté en CDI avec l'aide de l'Agence Nationale de l'Emploi (ANS), Yannick Maia (Brevet d'Etat) déjà licencié au club. Il a pour mission le suivi des équipes et des éducateurs, ainsi que l'animation du nouveau projet associatif 2021-2025 mis en place par le Comité Directeur pour permettre à l'ESC34 de se projeter et préparer l'avenir après deux années Covid difficiles. Au-delà de l'accueil, la formation et le respect, l'ESC34 souhaite s'engager sur trois axes de développement : la féminisation, l'intervention dans les écoles de l'Entente et des journées Sport pour tous en partenariat avec des structures accueillant des ados et jeunes adultes en situation de handicap.

Afin d'assurer ses missions, Yannick Maia sera secondé dans ses tâches par deux services civiques la saison prochaine. Ainsi que par quatre ou cinq jeunes qui effectueront leur formation d'animateur sportif BP JEPS en alternance au club.

➔ **Féminisation** : L'équipe senior interdistrict boucle une bonne première saison malgré un effectif limité. La saison 2022/2023, le club engagera en championnat une équipe féminine U13. Une journée de détection et d'entraînement en avril dernier à Fontès a permis de confirmer la motivation de jeunes joueuses.

➔ **Foot pour tous** : Depuis septembre, le club propose « Football pour tous », un rendez-vous mensuel, chaque dernier mercredi par mois avec les jeunes en situation d'handicap, de l'IME Les Capitelles de Bédarieux et de la Maison d'accueil spécialisée du Foyer Camille Claudel de Clermont-L'Hérault avec l'animation et la participation des jeunes licenciés de l'ESC34.

➔ **Stage des vacances scolaires** : Après le stage d'octobre, le club a fait pour la première fois un stage à Noël qui a été une belle réussite. Dans la continuité, celui de février a confirmé l'engouement des jeunes joueurs, licenciés ou pas autour, de foot, d'actions citoyenneté et de moments ludiques en présence de footballeurs parfois prestigieux. Celui de Printemps a réuni plus de 50 participants pour la première fois ! Il a permis des échanges avec les clubs voisins de Mèze et Frontignan lors d'une semaine intense, très appréciée par tous les jeunes participants et leurs parents.

➔ **Intervention écoles** : La club a lancé cette saison une action hebdomadaire « Initiation foot » avec l'école de Caux tous les mardis matin de 10h à 12h avec les classes de CM1 et CM2. Cette action a été validé par l'Education Nationale et la responsable pédagogique Action, elle est gérée par les éducateurs Erika et Yannick et connaît un bel engouement. D'autres interventions sont déjà programmées dans plusieurs communes de l'Entente la saison prochaine.

➔ **Tournois et sorties** : Si la journée conviviale « Francis Dauteribes » du 1er mai a dû être annulée, le District de foot ayant programmé une journée de championnat ce jour-là, l'ES Coeur Hérault a organisé avec succès (et en deux temps, le rendez-vous du 23 avril ayant dû être reporté météo oblige) son tournoi U8/U9 « Jérémie Bilhac ». Il a rassemblé 16 équipes à Fontès. Rendez-vous pour un deuxième tournoi, le dimanche 5 juin pour les U10/U11 à Caux cette fois avant différentes sorties, dont celle prévue à la football académie d'Arles-sur-Tech les 11 et 12 juin.

L'ESC34 organisera son assemblée générale **le samedi 25 juin à 18h à Caux**, dans la salle Polyvalente suivie d'une restauration foodtruck et d'un temps convivial.

Infos et contacts sur la page **facebook** de l'ESC34 foot, auprès de Yannick : **06 77 21 21 89** ou le mercredi après-midi au stade Battesti de Fontès lors des entraînements de l'école de foot.

GYM À LÈZE :

Prendre soin de son corps, se renforcer, rester en forme toute l'année et atteindre un bien être général dans une ambiance conviviale et musicale, grâce à des exercices variés : cardio, abdos, fessiers, gainage, renforcements musculaires, assouplissements, stretching...

L'association Gym à Lèze donne des cours de gymnastique traditionnelle les mardis et jeudis de 18h30 à 19h30 dans la salle polyvalente. Les cours animés par Mme Agata GUERRIERI, respectent au maximum les douleurs et les capacités de chacune. Le but étant de venir aux séances avec le sourire et de repartir également avec mais accompagné de quelques gouttes de sueurs. Les séances sont faites pour solliciter l'ensemble du corps sans le traumatiser (pas de choc important des genoux etc.)

Échauffement : mobilisation de l'ensemble des articulations en musique

Corps de séance :

➔ **Cardio :** travail de l'endurance à travers l'apprentissage de chorégraphies simples mais qui augmentent la fréquence cardiaque. En plus du travail cardio-respiratoire, sollicitation de la coordination, du rythme et de la mémoire.

➔ **Renforcement musculaire :** avec ou sans matériel, renforcement des muscles de l'ensemble du corps. Travail sur du 3X8 jusqu'à 3X12 pour chaque groupe musculaire. 5 à 10 groupes musculaires travaillés par séance.

➔ **Travail abdominal sur des temps donnés** (3X30 mn par exemple).

Étirements des muscles sollicités pendant la séance pour éviter les courbatures et se relaxer avant la fin de la séance.

Renseignements et inscriptions : Christine Durand : **09 88 38 22 39** ou **06 47 36 42 89**
christinedurand034@gmail.com



Portraits à la Une !

Deux personnalités reconnues citoyens d'honneur de la commune :

Monsieur le Maire et le conseil municipal ont souhaité qu'en ces temps difficiles deux valeurs d'engagements et de solidarité signent la personnalité des heureux récipiendaires.

Mme Mathilde MAFFRE :



Elle n'habite pas notre village mais elle y a réussi et développé de belles rencontres.

Parmi celles-ci, la plus importante et essentielle : son Lézignanais de mari.

Au fil de leurs vies elle a tissé à Lézignan-la-Cèbe de forts liens d'amitiés durables qui l'ont conduite à s'engager fidèlement dans le mouvement associatif. Malgré les épreuves de la vie, elle est restée très active au sein du club local des séniors où elle siège auprès de son président Yvon.



Portraits à la Une !

Les valeurs d'engagement et de solidarité, pour celui qui est devenu Lézignanais par choix sont reconnues par tous.

Né de l'autre côté de l'Hérault, à tout juste quelques kilomètres de Lézignan-la-Cèbe, dans un domaine qui par son lustre passé et son histoire a fortement marqué sa vie et celle de sa famille.

Il voue à ce lieu, à l'histoire et celle de ses propriétaires une grande passion. Son esprit de solidarité l'engage régulièrement sans frontière.

Pour le Burkina-Fasso, pour l'Ukraine, il organise, il participe naturellement, spontanément, bénévolement à l'aide humanitaire.

M. Bernard BALS :



Correspondant local du Petit Journal, il veut porter sa parole sur sa vision de l'actualité locale.

Une nouvelle Centenaire Lézignanaise Mme Marie-Rose MORENO, épouse ESCALERA



Marie-Rose est née le 9 mai 1922 à Adissan a rejoint Lézignan la Cèbe avec ses parents, d'origine espagnole, elle avait tout juste 2 mois. Après avoir obtenu son certificat d'études, elle travaille dans les « cèbières », à la vigne et aux asperges. Mariée à M. Simon MORENO, elle aura deux enfants André et Alain.

Certains se rappelleront peut-être des nombreuses heures qu'elle passait aiguilles dans les mains pour créer de magnifiques pulls ou dessus de lit, de son sourire et sa bonne humeur lorsqu'aux beaux jours elle « prenait le frais » assise sur sa chaise devant son domicile de la rue longue.

En 2018, elle est contrainte de quitter son cher village pour raison de santé. Depuis, elle coule des jours tranquilles à l'EHPAD d'Orleix dans les Hautes-Pyrénées, proche de son fils André.

Marie-Rose a fêté ses 100 ans, entourée de son fils et sa belle-fille, ses petits-enfants et arrière petits-enfants ainsi que ses neveux et nièces.

Elle remercie les élus du conseil municipal, le club des séniors et les Lézignanais de leurs gentilles attentions à l'occasion de son anniversaire.

Informations Pratiques et Générales

Registre des personnes dites « vulnérables » :

En application du décret 2004-926 du 1er septembre 2004, un registre nominatif recensant **les personnes vulnérables et isolées** de plus de 65 ans ou en situation de handicap, à contacter en cas d'événement exceptionnel, est mis en place pour un suivi préventif par le CCAS.

Pour figurer sur ce registre, il est impératif d'en faire la demande et de compléter un formulaire disponible à l'accueil de la mairie ou en téléchargement sur le site internet de la commune à la rubrique Solidarités.

Rappel élections législatives :

Le scrutin doit se dérouler les 12 et 19 juin 2022, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. En cas d'empêchement, vous pouvez donner procuration à la personne de votre choix selon l'une des 2 modalités suivantes :

- En faisant **une demande en ligne** sur le site maprocuration.gouv.fr, il faut ensuite la valider dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, dans les deux mois qui suivent.
- En se rendant directement dans **un commissariat de police**, dans **une brigade de gendarmerie** ou **au Tribunal judiciaire** ou **de proximité** où l'électeur remplit un formulaire. L'électeur doit être muni d'un **justificatif d'identité**.

Important : pour donner procuration, vous devez connaître le **Numéro national d'électeur de votre mandataire** (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro est inscrit sur les cartes électorales et peut être retrouvé directement **en ligne en interrogeant sa situation électorale**. Vous pouvez vérifier que vous avez bien donné ou reçu **une procuration** en vous connectant sur le site service-public.fr.

Ateliers mutualité française et CARSAT :

La mutualité française Occitanie, en partenariat avec la CARSAT, vous invite à participer gratuitement à un cycle de 7 ateliers multithématiques animés par des professionnels spécialisés. Voici le programme des 5 séances à venir qui peuvent vous accueillir

Rendez-vous à la salle les Baumes à Lézignan la Cèbe de 14h30 à 16h30 les :

- Mardi 31 mai : renforcer ma vitalité
- Mardi 7 juin : mon alimentation santé
- Mardi 14 juin : prendre un temps pour moi
- Mardi 21 juin : utiliser les outils numériques
- Mardi 28 juin : les clés de la réussite

N'hésitez pas à vous inscrire par téléphone au : **05 31 48 11 55**

Expression Libre des Élus

Groupe Majoritaire :

Ce jour-là du 8 mai, jour important pour tous, quelles que soient nos convictions politiques, quelles que soient nos amitiés, quelles que soient nos haines, partout en France, ailleurs et particulièrement à Lézignan-la-Cèbe, nous étions présents, unis dans le même recueillement. Un grand étonnement et surtout une grande tristesse de ne voir, présent, aucun des représentants de l'opposition. Nous devrions pourtant désirer la même chose, nous devrions être unis pour nous souvenir de nos guerres, de nos morts et espérer pour que la guerre actuelle s'arrête, que nous soyons de gauche, de droite, de ... peu importe, que nous soyons chrétiens, musulmans, sans religion ... peu importe. Soyons tous unis, élus et non élus, comme trois de nos colistiers non élus, fidèles à leurs engagements publics. Le 15 mars 2020, dès le premier tour du scrutin municipal, notre équipe a obtenu 66,62% des suffrages exprimés par lesquels 16 sièges sur 19 nous ont été attribués. Aujourd'hui, plus de deux années se sont écoulées et nous souhaitons saluer nos trois colistiers non élus qui sont fidèles à leurs engagements envers notre équipe et à la large confiance que les électeurs nous ont accordée conjointement. Merci à Mmes Chantal MAURRAS, Evelyne LANOISELEE et M. Rémi CROS, solidaires de l'action engagée par la majorité municipale, toujours disponibles pour servir le village, présents lors de toutes réunions et cérémonies.

Groupe Minoritaire :



image 01

19 mai 2022 LA STATION DE LAVAGE DES PULVERISATEURS ET MACHINES A VENDANGER : accessoirement station de lavage des voitures et camping-cars et station de remplissage d'eau pour tout contenant... est toujours un lieu ouvert à tous, sans contrôle. Nous notons la construction d'une digue de terre (image 01), pas autre chose qu'un talus herbeux dirigeant les eaux de ruissellement vers la partie gauche du terrain menant tout droit au marigot... (image 02) toujours présent, de l'eau morte et noire, toujours aussi putrescente et nauséabonde... Pensez-vous vraiment que la fermeture de l'espace par un grillage avec fermeture



image 02

sous clé... pourrait tout solutionner ? Sous le marigot... n'oubliez pas que la nappe phréatique est à moins d'1.50 m... Il y a urgence ! On attend la crue du fleuve pour la purge ?

La minorité s'exprime aussi sur : <https://aucoinlezignanlacebe.fr>